

J'utilise le test de dépistage du cancer du côlon

Le site du Docteur Emmanuel LAROCHE

Adresse du site : www.docvadis.fr/docteur.elaroche



Validé par

le Comité Scientifique Gastro-entérologie

Des lésions peuvent se développer très silencieusement dans les intestins. Aucun signe ne poussant à consulter, seul le dépistage permet leur détection

Le cancer colorectal (appelé aussi cancer des intestins) est fréquent chez les hommes et les femmes à partir de 50 ans. On peut le guérir quand il est détecté à temps. On peut même l'éviter en soignant certaines lésions avant qu'elles ne deviennent dangereuses. C'est la raison pour laquelle le ministère de la Santé a mis en place un programme national de dépistage de ce cancer.

A qui s'adresse ce dépistage ?

Ce dépistage systématique, organisé en lien avec le médecin traitant, s'adresse aux femmes et aux hommes de 50 à 74 ans n'ayant pas de symptômes et qui ne présentent aucune histoire personnelle ou familiale susceptible de les prédisposer à un cancer colorectal. Si vous appartenez à cette tranche d'âge, vous recevrez ainsi à votre domicile un courrier vous invitant à consulter votre médecin traitant au sujet du dépistage du cancer colorectal. Si votre médecin le juge adapté, il vous remettra le test de dépistage du cancer colorectal gratuitement et vous expliquera comment l'utiliser. Les personnes qui, sur décision personnelle ou de leur médecin, vont bénéficier d'une coloscopie prochainement ne feront pas ce test.

Si vous avez dépassé l'âge du dépistage systématique prévu dans le programme national (plus de 74 ans), il est également recommandé de réaliser régulièrement un tel dépistage. Parlez-en à votre médecin.

□

Pourquoi dois-je me faire dépister ?

Le cancer du côlon se développe le plus souvent à partir de petites lésions de l'intestin appelées polypes ou adénomes.

Dans la majorité des cas, ces polypes sont indolores et ne provoquent pas de symptômes. Les adénomes détectés tôt peuvent pourtant être traités avant même qu'ils ne deviennent cancéreux. C'est tout l'intérêt du dépistage.

□

Quel est le test de dépistage utilisé ?

Le test de dépistage du cancer colorectal est un test immunologique qui sert à détecter la présence de traces de sang invisibles à l'œil nu dans les selles. Depuis mai 2015, le test immunologique utilisé est plus simple et plus fiable (lecture automatisée). Il est également plus performant et permet de détecter deux fois plus de cancer et 2,5 fois plus d'adénomes avancés que le test précédemment utilisé.

□

Comment se déroule le test ?

Ce test se fait chez soi. Il est simple, rapide et indolore. Le prélèvement de selles est facilité grâce à un dispositif à mettre sur la lunette des toilettes. Un seul prélèvement suffit. Un bâtonnet permet de gratter les selles à leur surface. Ce bâtonnet est ensuite placé dans un tube qui est envoyé à un centre de lecture dans une enveloppe préaffranchie fournie avec le test. L'analyse du test est prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie sans avance de frais.

Il est important de suivre précisément les consignes de réalisation du test en renseignant bien la fiche d'identification, en plaçant correctement l'étiquette autocollante sur le tube de prélèvement et en respectant les modalités de prélèvement. Le test doit être posté au plus tard 24 heures après le prélèvement.

□

Que se passe-t-il si le test est négatif et s'il est positif ?

Les résultats négatifs ou positifs sont transmis 24 à 48 heures après au patient, à son médecin traitant et à la structure départementale en charge des dépistages.

Si le test est négatif, cela signifie qu'aucun saignement n'a été détecté. Cependant, un test négatif ne signifie pas "absence de lésions" car il y a des « faux négatifs ». Votre médecin fera le point avec vous selon votre situation. Vous serez invité à renouveler le test tous les 2 ans.

Si le test est positif, une coloscopie devra alors être réalisée par un gastro-entérologue pour identifier d'éventuelles lésions. Cette positivité du test n'est pas synonyme de polype ni de cancer car il existe des "faux positifs" et seule la coloscopie est en mesure de faire un diagnostic.

□

Que dois-je surveiller entre chaque test ?

Vous devez consulter :

- Si vous remarquez du sang dans vos selles.
- Si vous souffrez de troubles intestinaux récents et inhabituels.
- Si vous ressentez des douleurs abdominales.
- Si vous constatez un amaigrissement inexpliqué.

□

Ce test peut il être utilisé avant 50 ans ?

Il existe des formes familiales de cancer colorectal. Dans ces cas particuliers, le test n'est pas utilisé.

A partir de 45 ans, c'est une surveillance par coloscopie qui est recommandée à toutes les personnes dont un parent au premier degré (père, mère, frère, sœur, enfant) de moins de 65 ans a souffert d'un cancer colorectal, ou dont deux parents au premier degré ont été atteints, quel que soit l'âge. Cette surveillance est recommandée à 25 ou 30 ans, si l'un des parents au premier degré a été atteint à l'âge de 35 ans.

Cependant, la grande majorité des patients atteints de cancer colorectal n'est pas dans cette situation puisque

80 % des patients chez qui on découvre un cancer du côlon n'ont aucun antécédent familial significatif.

La qualité du mode de vie est essentielle dans la prévention du cancer du côlon.

L'activité physique, les fruits et les légumes frais ont un effet protecteur. Arrêtez le tabac, évitez les graisses animales.

□